



POLITIQUE DE PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS



JANVIER 2019

PRÉAMBULE

Cette politique s'applique à la Coalition Avenir Québec à ses instances, à ses candidates et candidats, à ses députées et députés à l'Assemblée nationale ainsi qu'à toute personne autorisée à utiliser des renseignements relatifs aux électeurs, représentant le parti ou travaillant pour celui-ci, que ce soit en échange d'une rémunération ou autre avantage ou de façon bénévole. Elle s'applique à tous les renseignements relatifs aux électeurs fournis par le directeur général des élections ou un de ses représentants, conformément à la Loi électorale (les « renseignements relatifs aux électeurs ») ainsi qu'aux lois et règlements mis en place par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

RESPONSABILITÉS ET RESTRICTIONS D'UTILISATION

- La CAQ ne recueille que les renseignements personnels pertinents à l'administration de ses affaires et la promotion de ses objectifs. La CAQ a un logiciel de gestion de ses affaires courantes et d'acquisition de données appelé << Coaliste >>. Tous les utilisateurs devront signer un contrat d'utilisation et se conformer aux plus hauts standards d'utilisation de données.
- La CAQ recueille les renseignements personnels dont il a besoin pour des raisons sérieuses et légitimes auprès d'électeurs seulement. La CAQ se conforme entièrement aux lois et règlements du CRTC, concernant la sollicitation directe ou indirecte. La CAQ a d'ailleurs une politique de sollicitation par courriel et téléphone afin de respecter les électeurs sollicités;
- La CAQ ne communiquera en aucun temps à un tiers les renseignements personnels qu'il détient que s'il a obtenu le consentement écrit de la personne concernée;
- Tout membre de la CAQ consent à ce que ses renseignements personnels soient communiqués aux employés, mandataires, bénévoles du CAQ et du CAQ ou aux membres du Conseil de direction du CAQ qui en ont besoin pour administrer les affaires du parti et promouvoir ses objectifs;
- La CAQ maintient des procédures qui assurent que les renseignements personnels qu'il détient demeurent à jour dans la mesure où cela est nécessaire et possible;
- La CAQ exige conformément à l'article 40.41 de la Loi électorale, que ses représentants n'utilisent les renseignements relatifs aux électeurs fournis par le directeur général des élections qu'aux seules fins prévues par la Loi électorale. Ils ne font aucun usage à des fins commerciales ou lucratives des renseignements relatifs aux électeurs qu'ils conservent.
- La CAQ maintient des procédures internes propres à limiter la communication des renseignements personnels qu'il détient seulement aux personnes à qui il est nécessaire ou légalement obligatoire de le faire; ces mesures tiennent compte de la nature des renseignements personnels concernés;
- La CAQ exige de toutes les personnes ou organismes qui lui fournissent des services ou autres qu'ils respectent la présente politique;
- Toute personne peut, gratuitement, faire une requête d'accès aux renseignements via la permanence de la CAQ. Toute personne peut consulter l'information que la CAQ détient sur elle;

Communication de la politique

La présente politique sera publiée dans un endroit visible sur le site Internet.

Mesures de sécurité

Nous avons mis en place et continuons à élaborer des mesures de sécurité rigoureuses afin que vos renseignements personnels demeurent strictement confidentiels et soient protégés contre la perte ou le vol et contre tout accès, communication, copie, utilisation ou modification non autorisée.

Ces mesures de sécurité comprennent des mesures organisationnelles telles que le recours aux attestations de sécurité et la restriction des accès à ce qui est nécessaire; des mesures physiques (par exemple, les cartes d'accès aux bureaux pour les employés, l'enregistrement des visiteurs et cartes d'identité, la sauvegarde et l'archivage des données au moyen d'un système externe, etc.); et mesures technologiques comme l'utilisation de mots de passe et de chiffrement (par exemple, le changement fréquent de mots de passe et l'utilisation de pare-feu).

Destruction des informations

Lorsqu'il n'est plus nécessaire de les conserver, tous les documents, sur papier ou sur soutien informatique quelconque, contenant des renseignements personnels seront détruits. À cette fin, la CAQ procèdera à déchiqueter ces documents avant de les jeter ou de les mettre au recyclage.

Engagement de confidentialité

- Tous les employés de la CAQ, les usagers de sa plate-forme << Coaliste >> et membres de son conseil exécutif national devront signer un engagement de respect de la confidentialité.
- Les employés de la CAQ doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir l'accès non autorisé aux renseignements confidentiels.

Informations additionnelles

Vous pouvez vérifier l'exactitude et de l'exhaustivité de vos renseignements personnels et, le cas échéant, en demander la modification. Toute demande de modification sera traitée dans un délai raisonnable. Toute demande d'accès à des renseignements personnels ou de modification des renseignements personnels peut être envoyée à l'adresse ci-dessous :

Coalition Avenir Québec

a/s Directeur général

1260 rue Mill, bureau 50
Montréal (Québec) H3K 2B4

***Dans cette politique afin d'alléger le texte, tous les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont donc, à la fois, la valeur d'un féminin et d'un masculin.*

